



état des lieux de sortie mais pas de document en ma possession

Par **JUCHAMO**, le **08/04/2013** à **19:30**

Bonjour,

j'avais posé des questions il y a quelques semaines sur le forum ce qui m'a bien aidé et je vous en remercie j'ai encore un problème pour la même location:

Je quitte ma location et je suis le 1er locataire du propriétaire, apparemment elle n'est pas au courant de ce que l'on doit faire .

Nous avons fait après midi l'état des lieux

Je suis resté un an dans la maison mais par endroits dans le salon il y avait des petites traces au mur aussi j'ai préféré y mettre dessus un coup de peinture La propriétaire a trouvé que les "mouvements" de rouleaux que j'ai fait se voyaient et donc a marqué sur le papier : RAS Mais Monsieur doit repeindre le salon.

J'ai dis d'accord aussi elle m'a laissé les clés et m'a dit qu'une fois repeint je devais mettre les clés dans la boîte aux lettres, ce qui me choque.

elle me demande aussi de nettoyer la porte du garage pour enlever la poussière à l'extérieur ainsi que la tonnelle sur la porte d'entrée en verre !!!!!!!!!!!!! Est ce normal ? si je nettoie et qu'il pleuve le lendemain elle va encore me dire de re nettoyer ????????????

Je n'ai aucun état des lieux en main, elle a carrément marqué sur l'état des lieux de l'entrée RAS Mais monsieur doit repeindre le salon mais je n'ai aucun double. Nous avons signé tous les 2

A la remise des clés elle avait pris un huissier mais à la sortie il n'y était pas, est ce qu'elle ne devait pas le reprendre ?

Voilà je vous remercie de m'aider à comprendre pourquoi ma propriétaire a réagi ainsi et à savoir ce que j'ai droit de lui dire.

Merci beaucoup Cordialement

Par **janus2fr**, le **09/04/2013** à **08:06**

Bonjour,

Je vais vous redire ce que l'on se tue à dire à chaque fois :

On ne repart jamais d'un état des lieux sans son exemplaire signé des 2 parties !!!!!

(Soit le document est, dès le départ, rédigé en 2 exemplaires, soit on se rend ensemble à une photocopieuse et l'on signe après copie).

En laissant le seul exemplaire signé au propriétaire, vous lui laissez toute latitude pour rajouter tous les dégâts qu'il veut et qui seront mis à votre charge !

Par **HOODIA**, le **09/04/2013** à **09:05**

Bonjour,

En rentrant dans une maison neuve ,il est agréable de trouver un endroit impec...

Pour le nouveau locataire ,est il agréable de trouver une maison d'un an avec des traces de peinture ou des " mouvements de rouleaux"

; une porte de garage avec un an de poussières ou une tonnelle sale ?

On ne retient que le négatif dans ce cas !

Votre propriétaire autorise que vous fassiez les travaux (salon) pour ne pas avoir une facture à déduire de votre garantie ,reste que ceci est un signe de confiance envers vous !

Le fait qu'il pourrait pleuvoir , ne me parait pas justifier de ne rien faire .

Par **JUCHAMO**, le **09/04/2013** à **13:21**

Je vous remercie,

Lorsque j'aurai peint je vais lui demander de venir vérifier à la maison je pourrai ainsi lui rendre les clés plutôt que de les laisser dans la boîte aux lettres. A ce moment là est ce que je peux lui demander de stipuler que j'ai bien peint, mais sur quel document SVP ?

JE vous remercie pour vos réponses

Cordialement